

**Marie et Claude
vérificateurs aux
comptes
Assemblée générale
du 18 janvier 2025**



Rapport des vérificateurs aux comptes

Deux vérificateurs aux comptes.

Madame LEGRAND MARIE et Monsieur VALENTINI CLAUDE.

Monsieur MOLIN MARC, trésorier nous a transmis numériquement l'ensemble des documents comptables de l'année 2024 le vendredi 3 janvier 2025

Les vérificateurs aux comptes se sont réunis le mercredi 10 janvier 2025

La vérification s'est déroulée à la salle Cécile

La réunion a duré une grande partie de l'après-midi

Documents comptables mis à disposition

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

- 1. Comptes annuels 2024 et rapport financier***
- 2. Balance du 01/01/2024 au 31/12/2024***
- 3. Grand livre 2024***
- 4. Résultat analytique au 31/12/2024***

Petit rappel sur le rôle des vérificateurs aux comptes

- Certification des comptes du VCA
 - Vérification des comptes annuels
 - Vérification des comptes de résultat
 - Vérification du bilan financier
 - Vérification du budget prévisionnel
-
- Les vérificateurs vérifient la régularité et la sincérité des comptes annuels, avec ou sans réserve en justifiant de leurs appréciations.

Documents vérifiés

- Balance générale. Débit: 131047,57/crédit: 131047,57
- Comptes de résultat. Dépenses:94921€recettes:98254€
Résultat positif : 3333€
- Trésorerie 17858€
avec 13300€ versés pour le voyage 2025
- Compte courant: 1648,54€ à l'état de rapprochement bancaire au 31/12/2024
dont 500€ en chèque versé au Téléthon
Donc un solde comptable au 31/12/2024 : 1148,54€
- Livret A: 16642,33 €
- Intérêts 642€
- Résultat par codes analytiques.
- Bilan du résultat comptable.

Six comptes ont été analysés

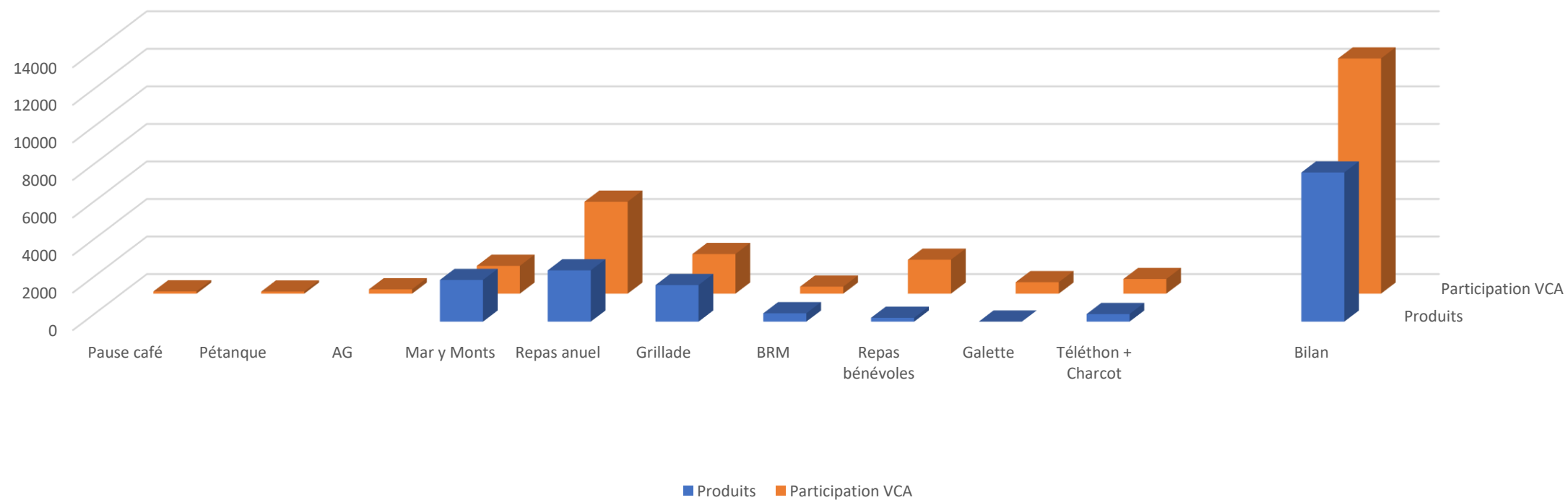
➤ Les dépenses de ces comptes ont été analysées

➤ Vêtements	Compte 607100	23646€
➤ Voyage	Compte 625200	41721€
➤ Manifestations agréées	Compte 625700	14440€

➤ Les recettes de ces comptes ont été analysées

➤ Vêtements	Compte 707100	10678€
➤ Voyage	Compte 708100	43332€
➤ Manifestations agréées	Compte 701100/700	9051€
➤ Sponsors.	Compte 706100	10480€

Bilan des manifestations agréées



Conclusions

Le résultat positif s'explique essentiellement par:

- Les recettes des manifestations agréées 9051€
- La vente des vêtements 10679€
- Les subventions d'exploitation 3231€
- La cotisation des membres 9084€
- Les intérêts du livret A 642€
- Le sponsoring vêtements 10480€
- Une excellente gestion du voyage à Gréoux 1611€

- **L'augmentation des membres, 279 dont 188 licences a permis au poste produits des cotisations d'atteindre la somme de 9084€.**
- **L'augmentation importante du nombre de sponsors a permis de réduire considérablement la part VCA (2488€) dans le poste vêtements.**
- **Les subventions d'exploitation sont également en légère augmentation notamment la subvention de la mairie d'Argelès.**

Rapport des vérificateurs aux comptes

- Après analyse et vérification des comptes, résultats et bilan financier, nous certifions que les comptes de l'année 2024 sont réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat, des opérations, de la situation financière du patrimoine et permettent de rassurer les membres et donateurs sur le respect des bonnes pratiques.

Nous remercions Marc Molin pour sa disponibilité et son excellente gestion des comptes du VCA.

